



*Groupement
D'Entraide
VILLE DE
CRETEIL*

Rapport Moral 2019

Présidente : Nathalie TEIL

GRUPEMENT D'ENTRAIDE - VILLE DE CRETEIL

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

Cellule administrative : 22, rue de Mesly – 94000 – Créteil

Téléphone : 01.49.80.88.48 - Courriel : info@groupement-entraide.com - Internet : <http://www.groupement-entraide.com>

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s ami(e)s et adhérent(e)s,

Nous voici réunis pour notre Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se révèle être la troisième de mon mandat comme Présidente du Groupement d'Entraide - Ville de Créteil.

Au cours de cette Assemblée Générale, il est prévu l'élection et le renouvellement d'un nouveau Conseil d'Administration. Cependant compte-tenu de la situation sanitaire « COVID 19 » que nous traversons et les difficultés d'organisation rencontrées, le Conseil d'administration vous propose de reporter l'élection et le renouvellement pour l'assemblée générale 2021.

Cette année 2021 sera l'année du 50^{ème} anniversaire de notre association.

Je tiens à remercier pour leur soutien renouvelé depuis plusieurs années Monsieur le Maire et le Conseil Municipal de Créteil.

Je remercie et salue la présence de Monsieur Jean-Fabrice SUBIAS du Cabinet SOFIDEEC-BAKER-TILLY notre commissaire aux comptes.

Mais je n'oublie surtout pas Jean-Paul, Nathalie, Peggy et Sophie de notre cellule administrative pour les remercier de la qualité de leur travail au quotidien qui participe au bon fonctionnement de notre association, de leur dévouement et de leur disponibilité pendant toute la durée de la crise que nous vivons encore actuellement en cette année 2020.

Le rapport moral que je vais vous présenter étant celui de l'année 2019, sera le premier sous la configuration Ville de Créteil et CCAS faisant suite au départ du GPSEA au 1^{er} janvier 2019.

Nous aurions aimé vous présenter cette Assemblée Générale Ordinaire plus tôt en juin ou en septembre 2020 mais la Covid 19 en a décidé autrement.

Je souhaite et espère que cette rencontre reste un moment privilégié de dialogue et d'échange afin que notre association au travers de ses activités, de ses offres poursuive son accompagnement auprès de ses adhérents tant sur l'aspect accès aux loisirs que sur son aspect social.

Dans ce cadre, et à partir du 1^{er} janvier 2019, nous avons augmenté les primes « événements de la vie » ainsi que la revalorisation des montants versés dans le cadre des médailles du Travail.

Il a été également apporté une revalorisation des prêts et ce à compter du 1^{er} janvier 2019.

Le Groupement d'Entraide - Ville de Créteil comptait au 31 décembre 2019, 1.644 adhérents se répartissant de la façon suivante :

- Collectivité Ville de Créteil : 1.299 adhérents
- Collectivité C.C.A.S. de Créteil : 258 adhérents
- Retraités : 87 adhérents

La cotisation annuelle de notre association pour 2019 était de 24,00 euros payables mensuellement pour les actifs prélevés sur leur salaire et annuellement pour les adhérents retraités.

Nous avons distribué :

- 21 primes « naissance »
- 16 primes « union »
- 45 primes « départ en retraite » dont 43 avec un complément sous forme de chèques-vacances de l'ANCV.
- 7 aides au décès
- 106 primes « médaille du travail » dont :
40 argent, 40 vermeil et 26 or.

Nous avons participé au départ :

- En Colonies de vacances de 51 enfants (8 sur le printemps et 43 sur l'été) ;
- En Locations familiales en accordant 240 semaines pour 537 personnes.

Nous avons accordé 178 prêts soit :

- Prêt d'honneur : 23
- Prêt d'Entraide : 28
- Aide financière : 123
- Prêt social : 4

381 adhérents se sont inscrits pour les chèques-vacances ANCV :

- 21 au quotient A
- 116 au quotient B
- 244 au quotient C

- ↳ 83 pour une épargne de 100 €,
- ↳ 59 pour une épargne de 200 €,
- ↳ 48 pour une épargne de 300 €,
- ↳ 44 pour une épargne de 400 €,
- ↳ 147 pour une épargne de 450 €.

Depuis 2016, en collaboration et sous convention avec les services de la DRH et les Relations Publiques nous participons à la prestation « Noël » au travers de la distribution des jouets aux enfants du personnel et des colis « Vin-Friandises ».

Depuis 2003, Le groupement d'Entraide propose une épargne sous la forme des Chèques-Vacances ANCV. Cette disposition continue de remporter un succès auprès de l'ensemble de nos adhérents.

Sur le même principe, il a été proposé en 2019 une offre au Coupon Sport de l'ANCV dont l'épargne a été faite de juillet 2019 à avril 2020 avec une distribution qui a eu lieu en juin 2020 pour pouvoir en bénéficier à l'occasion de l'inscription des enfants et/ou adultes sur les clubs sportifs en septembre.

Nous avons renouvelé dans les mêmes conditions pour la période 2020 -2021.

Cette offre nouvelle démarre tout doucement.

Après cet exposé sur mon rapport moral 2019 et avant de vous demander si vous avez des questions à poser, je voudrai revenir sur la période particulière que nous avons traversé au 1^{er} semestre 2020 avec le confinement généralisé de la population en raison de la pandémie du Covid19.

Comme tout à chacun, j'ai été surprise par la rapidité des décisions appliquées par le gouvernement. Du jour au lendemain, notre association s'est retrouvé à devoir gérer des problèmes liés à nos propositions avec un personnel qui a été mis soit en autorisation spéciale d'absence, soit en télétravail.

Au jour le jour, les informations que nous avons pu obtenir ont été transmises à nos adhérents, les demandes d'inscription ou d'annulation faite sans retard, les remboursements éventuels effectués aussitôt.

Un système de questionnaire mis en place sur notre site internet pour les demandes d'aide financière ou les demandes de location a été créé dès les premiers jours.

Nous avons été aussi amenés à annuler fin mai 2020 les colonies de vacances de l'été, certains prestataires ayant déjà annulé leurs séjours et les autres attendant milieu juin pour se prononcer.

Exceptionnellement, nous avons décidé de proposer cette année des colonies de vacances sur les vacances de Toussaint 2020.

A ce sujet, je remercie encore le personnel de notre cellule administrative pour la réactivité qu'ils ont eu pour la mise en place du transfert des lignes téléphoniques et du télétravail et pour permettre à notre association de fonctionner dans les meilleures conditions.

Voilà l'essentiel des informations que je souhaitais vous communiquer.

Je vous invite maintenant à vous exprimer sur ces différentes propositions puis Jean-Paul DAUGIERAS, trésorier de notre association, vous présentera le rapport financier avant de passer la parole à notre Commissaire aux Comptes.

Ensuite, nous soumettrons à votre approbation ces différents rapports.

Je vous en remercie.